

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 11 MAI 2012

Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 11 mai 2012 à vingt heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Messieurs LEGRAND – PIERRAIN - ANGLADE – ALLOUCHE – BARRAULT – FOURNIER - PRADO, Mesdames ADT-GUILBERT – DECHELLE - CHAILLOT.

Absent excusé : Monsieur SEGURA.

Pouvoir donné : Monsieur SEGURA donne pouvoir à Monsieur LEGRAND.

Secrétaire de séance : Monsieur ANGLADE.

DELIBERATIONS :

2012-20 : Autorisation donnée au Maire pour solliciter une subvention Eclairage Public auprès du SIESM

2012-21 : Transfert de compétence en matière d'aménagement numérique (haut débit)

2012-22 : Création d'un ralentisseur rue du général de Gaulle – Entrée de village – côté Le Mée sur Seine

2012-23 : Demande de Fonds de Concours

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR SOLLICITER UNE SUBVENTION ECLAIRAGE PUBLIC AUPRES DU SIESM

Monsieur le Maire expose au Conseil la demande de subvention pour installer un poteau d'éclairage public sur la raquette rue de la Varenne. Pour cela une demande de subvention est faite au SIESM, vote à l'unanimité.

TRANSFERT DE COMPETENCE EN MATIERE D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (HAUT DEBIT)

La communauté d'agglomération ayant accepté de prendre en charge l'aménagement numérique (très haut débit), il faut lui transférer la compétence. Pour des raisons techniques, BOISSETTES ne peut pas prétendre au très haut débit, la commune est toutefois éligible au haut débit. Vote à l'unanimité.

RAPPORT SUR L'ECOLE DE BOISSISE-LA-BERTRAND / BOISSETTES, REVISION DES TARIFS

Monsieur le Maire, suite au Conseil d'Ecole et à la commission scolaire, explique au Conseil Municipal l'évolution du RPI. Une délibération pour augmenter les différents tarifs de 2% (cantine, étude surveillée, garderie) a été prise en Conseil Municipal de Boissise-la-Bertrand.

Monsieur le Maire explique la mise à disposition pour la prochaine rentrée scolaire d'un service de ramassage scolaire le matin et le soir pour accompagner les enfants à BOISSISE-LA-BERTRAND. Les enfants seront déposés à l'école entre 8h35 et 8h40 et repris le soir à 16h30 devant l'école.

Une enquête individuelle est faite auprès des parents d'élèves pour obtenir un minimum de 15 enfants pour justifier ce transport exceptionnel avec le Conseil Général et la CAMVS.

RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX

Monsieur PIERRAIN explique les résultats de la commission des travaux.

CREATION D'UN RALENTISSEUR RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Monsieur PIERRAIN expose le projet aux membres du Conseil Municipal. Ce ralentisseur serait placé rue du général de Gaulle en entrée de village côté le Mée sur Seine et permettrait de limiter la vitesse des usagers de cette portion de route. Huit votes « Pour » et trois abstentions : Madame ADT-GUILBERT, Messieurs ALLOUCHE et FOURNIER. Le projet est retenu. Monsieur PIERRAIN est chargé de finaliser ce projet.

POSE D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE ET D'UN PANNEAU LUMINESCENT

Monsieur ANGLADE expose le projet aux membres du Conseil Municipal. Quatre votes « Pour » et sept votes « Contre » : Mesdames CHAILLOT, DECHELLE, Messieurs ALLOUCHE, BARRAULT, FOURNIER, LEGRAND et SEGURA. Le projet n'est pas retenu.

Monsieur ANGLADE rappelle qu'il lui avait été demandé de monter ces dossiers (étude de faisabilité, tarifs, etc,...). Il demande dorénavant aux membres du Conseil Municipal de valider préalablement les projets afin d'éviter de perdre du temps et de faire perdre du temps aux différentes entreprises contactées.

Il rappelle que ce n'est pas la première fois et qu'il devient difficile de faire venir des entreprises sachant que la commune ne donne pas suite aux devis, non pas parce que les devis sont trop chers, mais parce qu'il a été décidé de renoncer à ces travaux.

INSTALLATION DE BORNES À VERRES ET À JOURNAUX ENTERRÉES OU SEMI ENTERRÉES

Monsieur le Maire se propose de se rapprocher du SMITOM pour bénéficier d'une étude pour enfouir l'unique emplacement de collecte de verres et de journaux de la commune.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Monsieur le Maire, suite à la réunion de bureau de la CAMVS, propose au Conseil Municipal de faire une demande de fonds de concours auprès de la CAMVS pour effectuer d'une part, la mise en conformité de la salle Ecole après le rapport de la société ANDICT, ainsi que d'autre part la transformation en tennis couvert de l'équipement existant sur le parcours de santé avec un local attenant pour recevoir les joueurs sur cette structure. Un montant de 400 000 € est voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite que les enveloppes financières soient bien précisées dans les priorités et l'exécution des travaux de la commune.

La commission des travaux attend les devis définitifs pour le fleurissement (entrée de village et raquette).

Le Conseil Municipal propose de réaliser une voirie handicapé de la place de la Mairie à la Mairie et à l'école pour permettre un meilleur passage pour les personnes à mobilité réduite et les piétons accompagnants.

Monsieur PIERRAIN rend compte au Conseil Municipal d'une réunion au Conseil Général. Ce dernier a exposé qu'il n'a plus de budget pour financer des Contrats Triennaux de Voirie. Le projet de contrat triennal de voirie envisagé pour la rue des Sables est peut être remis en cause. En conséquence, seuls les enfouissements de réseaux rue des Sables seront réalisés, le SIESM en est informé afin que la chaussée et les trottoirs soient refaits en définitif et non plus en provisoire, comme initialement prévu dans le cadre d'enfouissement précédant un contrat triennal de voirie.

Monsieur SEGURA se rapproche de l'entreprise VÉOLIA pour réaliser une convention concernant le coût et la fréquence de balayage de la commune.

Le Conseil Municipal propose de remplacer la gerbe des commémorations des 8 mai et 11 novembre par des végétaux que l'on pourrait réutiliser par la suite. Monsieur BARRAULT s'occupera du choix des plantes.

Pour faciliter l'archivage de tous les documents de la Mairie, il serait souhaitable de contacter des archivistes de façon à organiser au mieux une pièce de la Mairie et à confirmer la garde ou la destruction de nombreux éléments.

Les travaux envisagés aux niveaux de la Mairie étant pour l'instant reportés, et compte tenu des déperditions énergétiques constatés au niveau du logement du garde-champêtre, Monsieur FOURNIER propose de réaliser l'isolation du plancher au dessus du logement.

Prochain conseil municipal le vendredi 29 juin 2012 à 20 heures

Le maire,

Les Adjointes,

Les Conseillers,